

**Les impacts de l'adhésion à la Communauté européenne sur la balance commerciale de l'Espagne et du Portugal**  
**The Entry into the European Community Impacts on Spain and Portugal External Trade Balance.**

Diane Éthier

Volume 22, numéro 1, 1991

XX<sup>ème</sup> anniversaire d'*Études internationales*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702791ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702791ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Éthier, D. (1991). Les impacts de l'adhésion à la Communauté européenne sur la balance commerciale de l'Espagne et du Portugal. *Études internationales*, 22(1), 25–46. <https://doi.org/10.7202/702791ar>

Résumé de l'article

This paper analyzes the entry into the European Community (EC) impacts on Spain and Portugal external Trade Balance (ETE). It points out that the dramatic increase of Iberian countries ETB deficit, since their adhesion to the EC, first January 1986, is mainly due to the strong growth of capital goods imports, in particular those from EC, in a context characterized by the gradual application of Customs Union mechanisms and the rise of internal demand. Then, it examines principal short and medium term measures susceptible to adjust Spain and Portugal ETB, especially restrictive economic policies and structural programs of modernization.

# Les impacts de l'adhésion à la Communauté européenne sur la balance commerciale de l'Espagne et du Portugal\*

Diane ÉTHIER\*\*

*ABSTRACT – The Entry into the European Community Impacts on Spain and Portugal External Trade Balance.*

*This paper analyzes the entry into the European Community (EC) impacts on Spain and Portugal external Trade Balance (ETB). It points out that the dramatic increase of Iberian countries ETB deficit, since their adhesion to the EC, first January 1986, is mainly due to the strong growth of capital goods imports, in particular those from EC, in a context characterized by the gradual application of Customs Union mechanisms and the rise of internal demand. Then, it examines principal short and medium term measures susceptible to adjust Spain and Portugal ETB, especially restrictive economic policies and structural programs of modernization.*

Si les impacts potentiels du troisième élargissement de la Communauté européenne (CE)<sup>1</sup> sur les économies de la péninsule ibérique ont fait l'objet de nombreuses évaluations prévisionnelles, au cours de la première moitié des années quatre-vingt,<sup>2</sup> très peu d'études ont été consacrées aux impacts réels

\* Ce texte présente les résultats préliminaires et partiels d'un projet de recherche, financé par le Conseil de Recherche en Sciences humaines du Canada (CRSH), et destiné à évaluer les impacts de l'adhésion à la Communauté européenne sur le commerce extérieur, l'industrie et l'emploi de l'Espagne et du Portugal, au cours de la période de transition 1986-1992.

\*\* Professeur au département de science politique de l'Université de Montréal.

1. L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne (CE), le 1<sup>er</sup> janvier 1986, est le troisième élargissement de la CE depuis 1957, date d'adoption, par l'Italie, la France, la République fédérale d'Allemagne et les trois pays du Bénelux, du Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'Énergie atomique (EURATOM). Les deux élargissements précédents ont été l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark, en 1973, et celle de la Grèce, en 1981. Rappelons que l'adhésion à la CE signifie pour chaque nouvel État membre l'intégration au sein des trois communautés économiques européennes (CEE, EURATOM et CECA), unifiées en 1965, et aux institutions politiques communes : parlement européen, conseil des ministres, commission des communautés européennes (CCE).
2. Plus de quatre cents de ces études ont été recensées in : D. ÉTHIER, «Les impacts économiques du troisième élargissement de la CEE : répertoire bibliographique 1979-1987», *Notes de recherche du Département de science politique*, Université de Montréal, No. 25, décembre 1989. Parmi les plus importantes, mentionnons : Danielle Charles Le BIHAN *et al.*, «L'Espagne et le Portugal dans la CEE : interrogations et enjeux», *Notes et études documentaires*, No. 4819, 1986 ; Escuela superior de Gestion comercial y Marketing, Gabinete de Estudios (ESIC), *Consecuencias para la economica española de la integracion de España en la CEE*, Madrid, ESIC, 1986 ; Alvares PEDRO, *Portugal na CEE. A Indústria, a agricultura, a pesca, os trabalhadores, os investimentos, os fundos, os presente e o futuro*, Lisbonne, Mem Martins, Publicações Europa-America, 1986 ; C.J. Reston ABERYSTWYTH, «The Impact of EC Membership on Portugal and Spain», *Intereconomics*, septembre-octobre 1983, pp. 207-212.

de ce processus sur les économies espagnole et portugaise, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986.<sup>3</sup> L'examen des principaux indicateurs macro-économiques démontre que cette adhésion a été, à divers égards, plus positive qu'on ne le prévoyait pour les deux nouveaux États membres : les taux de croissance des investissements, de la production et de la formation brute de capital ont dépassé les estimations les plus optimistes ; la situation de l'emploi s'est améliorée alors que plusieurs spécialistes attendaient une augmentation du chômage, en raison des ajustements structurels imposés par la libéralisation des marchés ; les besoins de financement des administrations publiques ont diminué plus rapidement que prévu, favorisant ainsi une réduction des déficits budgétaires et de l'endettement public externe.<sup>4</sup> Par contre, le processus d'intégration a entraîné une augmentation du déficit de la balance commerciale (BC) plus importante que prévu, notamment au niveau des échanges de biens de capital. Cette tendance constitue actuellement une des principales préoccupations des économistes et décideurs politiques, en raison de ses incidences sur la balance des comptes courants (BCC) et les orientations futures du développement. En effet, en dépit des excédents enregistrés au chapitre de la

3. Diverses études sur le sujet sont actuellement en cours au sein de la CCE et des ministères et centres de recherche gouvernementaux et universitaires espagnols et portugais. Mais leurs résultats sont confidentiels.

4. **Variation en % par rapport à l'année précédente**

	1985	1986	1987	1988	1989
<b>PIB</b>					
Espagne	2,3	3,3	5,5	5,0	4,9
Portugal	2,8	4,1	5,3	3,9	5,4
<b>Biens d'équipement</b>					
Espagne	9,1	15,8	24,2	14,7	14,1
Portugal	-4,9	13,7	22,2	20,7	9,0
<b>Emploi total</b>					
Espagne	-1,3	2,3	5,4	2,5	4,1
Portugal	0,0	-2,7	2,7	2,6	2,3
<b>Chômage</b>					
Espagne	21,8	21,0	20,4	19,4	16,9
Portugal	8,6	8,2	6,8	5,6	5,0

**En % du PIB**

**Besoins financement  
des adm. pub.**

Espagne	-7,0	-6,1	-3,6	-3,1	-2,1
Portugal	-10,1	-7,2	-6,8	-6,5	-5,0

**Déficit budgétaire**

Espagne	-5,9			-3,6	
Portugal	-15,6			-12,6	

**Dettes extérieures**

Espagne	2,6			1,7	
Portugal	30,2			22,6	

Sources : CCE, *Economie européenne, supplément A, «Tendances conjoncturelles»*, No.4/5, avril-mai 1990, pp. 3,4 et 8 ; Eurostat, *Monnaie et finances*, No.4, 1989, p.44.

balance des services et de celle des transferts, l'Espagne et le Portugal ont vu le surplus de leur BCC se transformer en solde négatif, entre 1986 et 1989, à cause de la progression dramatique du déficit de leur BC. Le solde de la BCC de l'Espagne est passé, entre 1986 et 1989, de 4,010 à -9,472 millions d'écus (MECUS); celui du Portugal de 1,135 à -492 MECUS entre 1986 et 1988.<sup>5</sup> La persistance de ces déficits, qui sont les plus importants de l'OCDE et parmi les plus élevés au monde, risquent sérieusement d'affecter la cote de crédit des deux pays et le flux des investissements qui constituent le principal moteur de la croissance économique.<sup>6</sup> Par ailleurs, le maintien d'un solde négatif, au niveau des échanges de biens d'équipement, pourrait signifier un renforcement de la dépendance technologique et industrielle traditionnelle des deux pays et la confirmation de leur statut d'États semi-développés au sein de l'économie mondiale.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, il apparaît important de mieux comprendre les raisons pour lesquelles l'adhésion à la CE est à la fois responsable de cette évolution négative de la BC des États ibériques et susceptible de favoriser, à moyen et long terme, un redressement de la situation. Cette question constitue le sujet de ce texte. La première partie décrit les changements intervenus au niveau des flux d'échange de l'Espagne et du Portugal, au cours des quatre premières années de la période de transition. La seconde partie montre que ces changements résultent de l'application des mécanismes de l'Union douanière et de la croissance de la demande intérieure suscitée par l'adhésion à la CE. La troisième partie évalue les mesures susceptibles de corriger, à moyen et long termes, les déséquilibres de la BC et de la BCC dans le contexte de l'intégration à la CE, par ailleurs en pleine mutation. Cette troisième partie présente un intérêt particulier pour ceux qui s'intéressent au cas canadien dans la mesure où elle traite du problème crucial de la compétitivité des entreprises et de ses solutions.<sup>7</sup>

5. CCE (1990), *op.cit.*, p.11.

6. Voir Miguel SEBASTIÁN, «La Balanza por cuenta corriente: evolución reciente y perspectivas», *Economistas*, No. 41, décembre 1989-janvier 1990, pp. 30-32.

7. Le Canada, en effet, est confronté depuis une décennie, mais davantage encore depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, le 1<sup>er</sup> janvier 1989, à une baisse constante de son excédent commercial, en raison du ralentissement de ses exportations. Ce phénomène est largement relié à la perte de compétitivité des produits manufacturés. Cette dernière résulte, pour une large part, d'une hausse des coûts de main-d'œuvre plus rapide et d'une croissance de la productivité plus faible que dans les autres pays de l'OCDE. C'est au niveau du second aspect qu'une comparaison entre le Canada et les pays ibériques peut être enrichissante puisque si l'Espagne et le Portugal ont, avec la Grèce, les coûts de main-d'œuvre les plus bas de l'OCDE, leurs niveaux de productivité sont également inférieurs à ceux de la majorité des États membres de l'organisation. Par conséquent, les trois pays sont plus que d'autres confrontés au double défi de la modernisation structurelle et de la valorisation des ressources humaines, dont traite précisément la troisième partie de ce texte.

## I – L'aggravation du déficit commercial : principales composantes

L'évolution des importations et des exportations de l'Espagne et du Portugal, entre 1979 et 1989 (voir graphiques I et II), révèle que si la période postérieure à l'adhésion a été caractérisée par une forte progression des échanges commerciaux extérieurs des deux pays, l'augmentation des importations a été supérieure à la croissance des exportations, entraînant un approfondissement du déficit de la BC globale des deux pays. Ainsi, entre 1985 et 1989, la valeur de déficit de l'Espagne est passée de  $-\$3,854.89$  à  $-\$21,807.00$  millions US (mus) et celle du déficit du Portugal de  $-\$2,075.77$  à  $-\$6,221.60$  mus.<sup>8</sup> L'analyse comparée des déficits pour l'ensemble de la période 1979-1989 révèle, en outre, qu'à partir de 1988, la valeur des soldes négatifs enregistrés par les deux pays a dépassé celle des déficits les plus importants de la période 1979-1985 :  $-\$13,193.70$  mus (1980) contre  $-\$14,116.46$  mus (1988) et  $-\$21,807.00$  mus (1989), dans le cas de l'Espagne ;  $-\$5,676.70$  mus (1981) contre  $-\$6,132.35$  mus (1988) et  $-\$6,221.60$  mus (1989), dans le cas du Portugal. La progression exponentielle des déficits de la BC, notamment espagnols, après l'adhésion à la CE, peut être également illustrée par la comparaison de la valeur moyenne des déficits (en milliards d'écus) pour les périodes 1961-73, 1974-81, 1982-85 et 1986-89 : -1.9, -8.6, -8.0, -14.15, dans le cas de l'Espagne et -0.5, -3.4, -3.9, -4.45, dans le cas du Portugal.<sup>9</sup>

L'examen plus approfondi des graphiques I et II indique que la détérioration de la BC globale du Portugal est liée à une augmentation du déficit des échanges avec la CE<sup>10</sup> et les pays tiers (PT); dans le cas de l'Espagne, cette évolution est la conséquence de la conversion du solde excédentaire enregistré dans les échanges avec la CE en un important déficit et d'une augmentation du déficit des échanges avec les PT. Ainsi, entre 1985 et 1989, le déficit commercial du Portugal avec les PT a augmenté de  $-\$2,074.06$  à  $-\$2,570.40$  mus tandis que celui enregistré avec la CE progressait de  $-\$12.37$  à  $-\$3,790.00$  mus; au cours de la même période, le solde de la BC espagnole avec les PT est passé de  $-\$6,068.43$  à  $-\$12,546.70$  mus, alors que celui de la BC avec la CE régressait de  $\$2,162.93$  à  $-\$9,676.70$  mus.

L'analyse comparée de l'évolution de la BC par division de produits<sup>11</sup> (voir graphiques III, IV, V et VI) démontre, quant à elle, que l'augmentation du déficit de la BC globale est essentiellement liée à la dégradation du solde des

8. Sauf indication contraire, les données indiquées dans le texte proviennent des documents statistiques de la CE et de l'OCDE cités sous les graphiques et tableaux. Les données en écus courants de la CE ont été converties en dollars US courants.

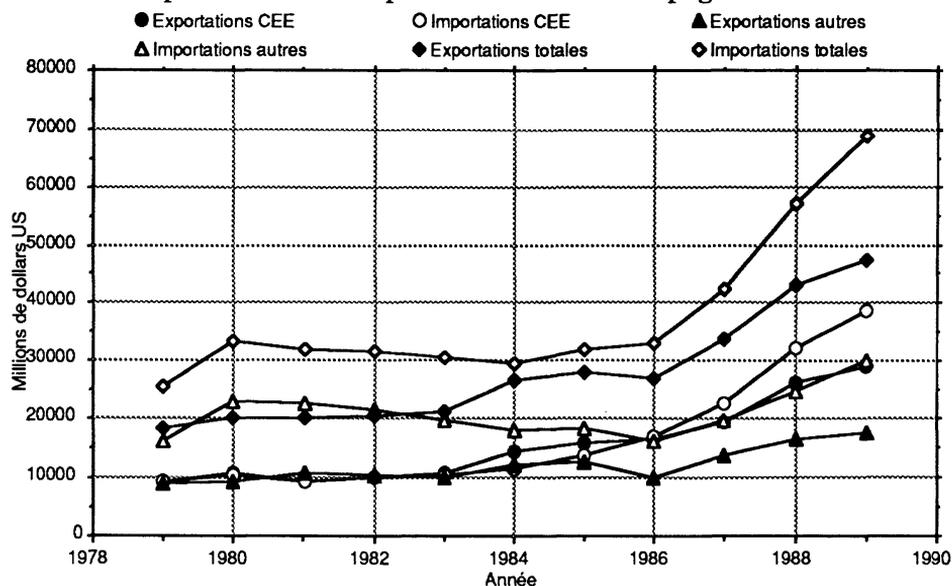
9. CCE (1990), *op.cit.*, p. 11.

10. Les données sur les flux commerciaux avec la CE incluent, à partir de 1986, les échanges Espagne-Portugal.

11. Nous référons ici aux divisions «matières premières» et «produits industriels» de la classification type pour le commerce international de l'Organisation des Nations Unies (CITCI). Les sous-catégories ou les sections de produits qui entrent dans chacune de ces divisions sont indiquées dans les tableaux I et II.

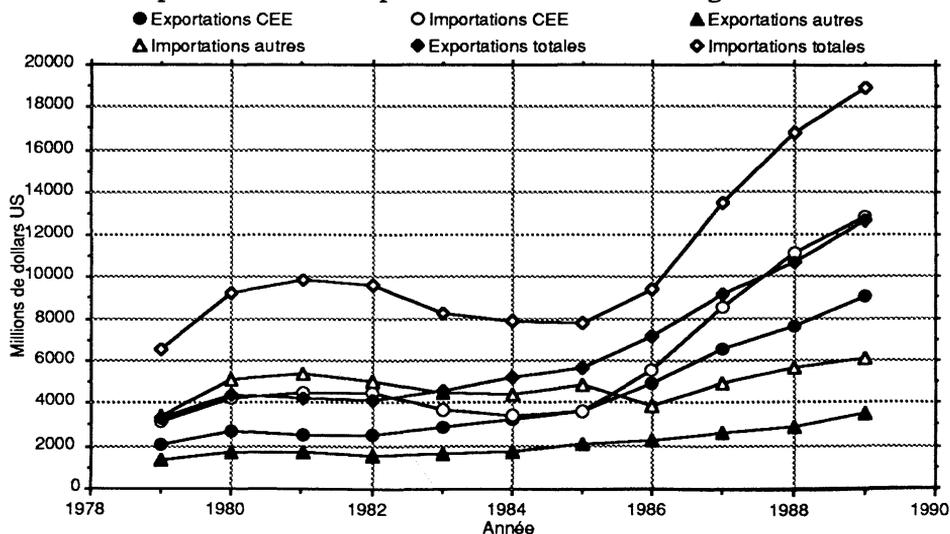
GRAPHIQUE I

Flux d'importations et d'exportations totaux—Espagne— : 1979-1989



GRAPHIQUE II

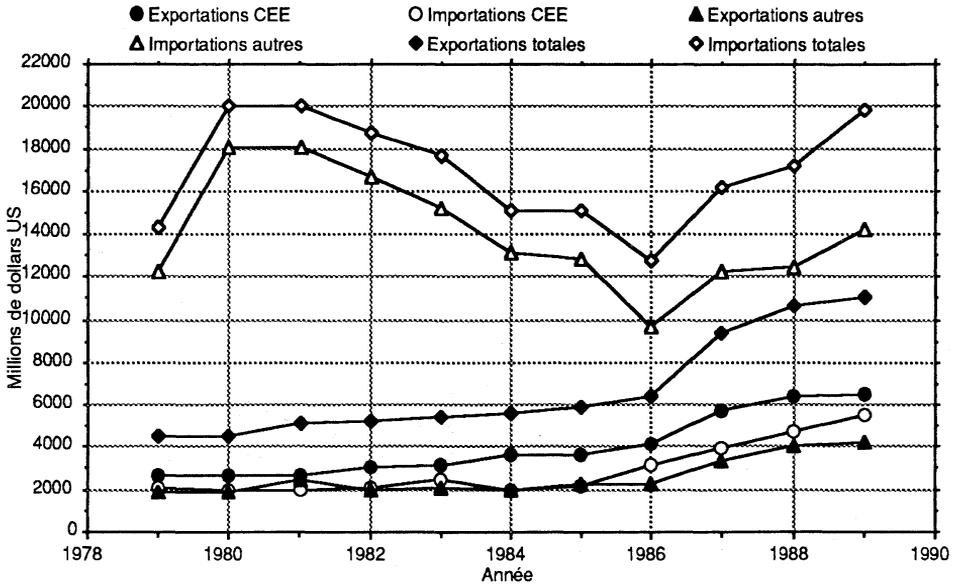
Flux d'importations et d'exportations totaux—Portugal— : 1979-1989



Sources : CCE Commerce extérieur. Annuaire statistique 1988 ; Luxembourg : OPOCE ; CCE Commerce extérieur. Statistiques mensuelles 5/1990 ; Luxembourg : OPOCE.

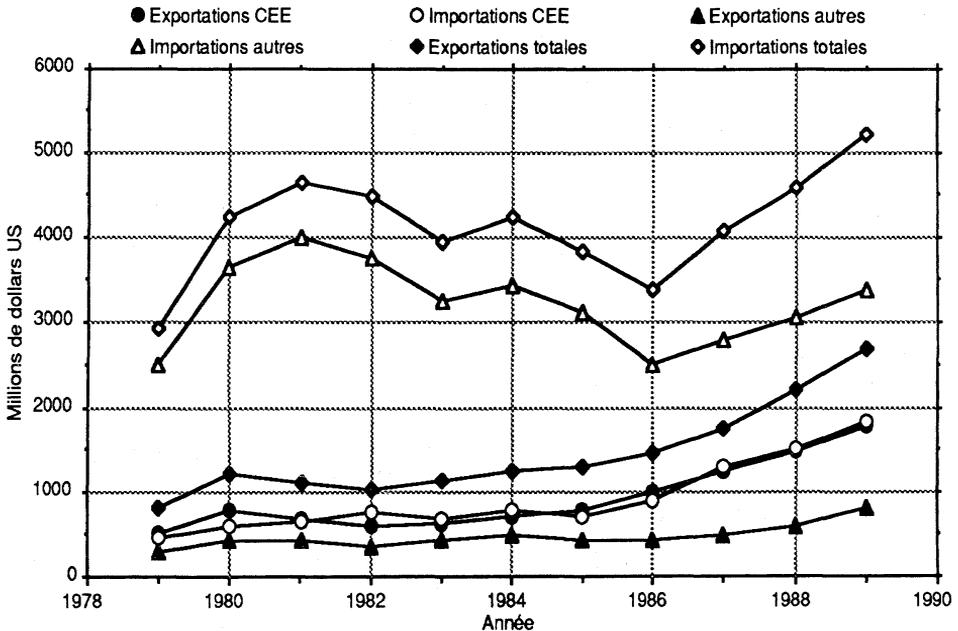
**GRAPHIQUE III**

**Importations et exportations de matières premières—Espagne— : 1979-1989**



**GRAPHIQUE IV**

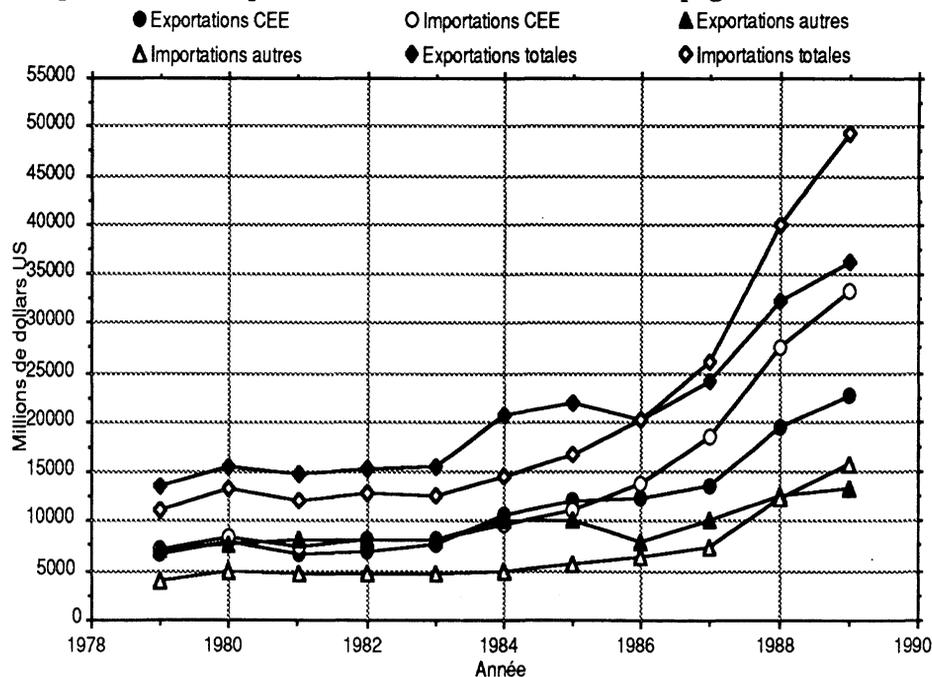
**Importations et exportations de matières premières—Portugal— : 1979-1989**



Sources : addition de données de CCE Commerce extérieur. Annuaire statistique 1988 ; Luxembourg : OPOCE ; CCE Commerce extérieur. Statistiques mensuelles 5/1990 ; Luxembourg : OPOCE.

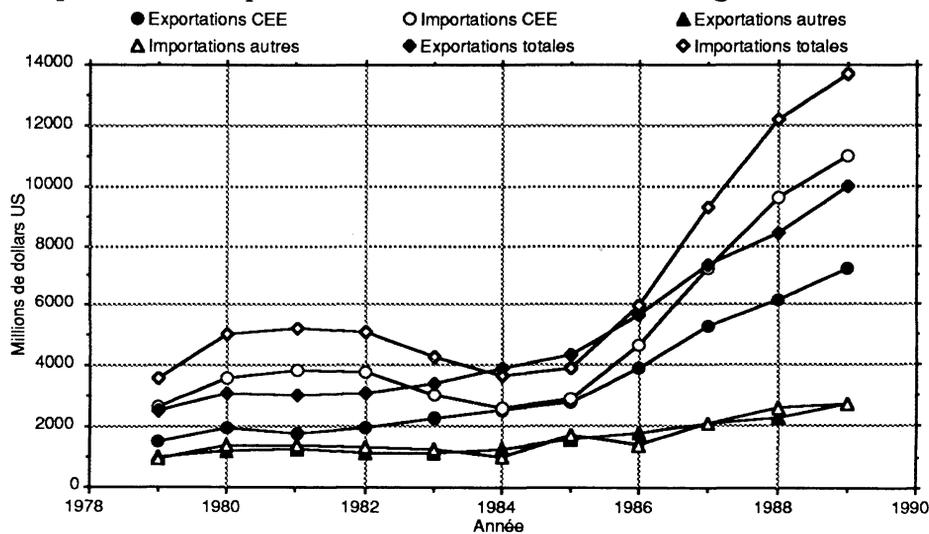
GRAPHIQUE V

Importations et exportations de biens industriels — Espagne — : 1979-1989



GRAPHIQUE VI

Importations et exportations de biens industriels — Portugal — : 1979-1989



Sources : addition de données de CCE *Commerce extérieur. Annuaire statistique 1988*; Luxembourg : OPOCE; CCE *Commerce extérieur. Statistiques mensuelles 5/1990*; Luxembourg : OPOCE.

échanges de produits industriels. On remarque en effet, à la lecture de ces graphiques, qu'au cours de la période 1985-1989, l'Espagne et le Portugal sont parvenus à réduire le déficit de leurs échanges de matières premières de \$445.60 mus et \$68.70 mus. Par contre, le solde positif de leurs échanges de produits industriels s'est converti en un important déficit, passant de \$5,252.30 à -\$13,073.40 mus, dans le cas de l'Espagne, et de \$429.62 à -\$3,711.80 mus dans le cas du Portugal. Cette évolution négative de la balance des produits industriels (BPI) a eu d'autant plus de conséquence sur la BC globale que les produits industriels représentent la majeure partie des biens échangés par l'Espagne et le Portugal.

Par exemple, en 1985 et 1988, la valeur totale des échanges de biens industriels équivalait à 64.7 % et 72.0 % de la valeur globale des flux commerciaux extérieurs de l'Espagne contre 34.9 % et 27.2 % pour les matières premières. Dans le cas du Portugal, ces proportions étaient, pour les mêmes années, de 56.7 % et 75.1 % contre 35.5 % et 24.8 %.

Le croisement des variables destination et structure des échanges, au sein des graphiques III à VI et du Tableau I, permet de préciser davantage les raisons de l'aggravation du déficit de la BC globale. On constate, à cet égard, que la réduction du déficit de la Balance des matières premières (BMP) de l'Espagne et du Portugal résulte d'une diminution du déficit des échanges avec les PT, dont la valeur est supérieure à celle des échanges avec la CE.<sup>12</sup> En effet alors que le déficit avec les PT régressait, entre 1985 et 1989, de -\$2,689.13 à -\$2,579.20 mus, au Portugal, et de -\$10,619.93 à -\$9,999.50 mus, en Espagne, le solde de la BMP avec la CE passait de \$72.50 à -\$45.20 mus, au Portugal, et de \$1,414.77 à \$1,004.80 mus, en Espagne. Quant à la détérioration du solde de la BPI elle est imputable, dans le cas de l'Espagne, à la transformation des excédents enregistrés avec les PT et la CE en déficits et, dans le cas du Portugal, à une aggravation du déficit antérieur des échanges avec la CE. En effet, entre 1985 et 1989, les soldes de la BPI de l'Espagne avec les PT et la CE sont passés, respectivement, de \$4,467.70 à -\$2,247.20 mus et de \$760.00 à -\$10,681.50 mus; ceux du Portugal, au cours de la même période, sont passés de -\$146.50 à \$8.8 mus et de -\$83.20 à -\$3,744.80 mus. Dans les deux cas, toutefois, la dégradation du solde de la BPI avec la CE a été le facteur le plus déterminant de l'accroissement du déficit de la BPI globale, en raison de la valeur supérieure des échanges de produits industriels avec la CE.<sup>13</sup>

Les données des tableaux I et II, relatives à l'évolution du solde des importations (CAF) et des exportations (FOB) avec la CE et les PT, par sous-catégorie ou section de produits,<sup>14</sup> entre 1985 et 1989, permettent de préciser

12. En 1988, la valeur des échanges de matières premières de l'Espagne avec les PT représentait 73.9 % de ses échanges globaux dans cette catégorie; pour le Portugal, cette proportion était de 53.9 %.

13. En 1988, la valeur des échanges de produits industriels de l'Espagne avec la CE représentait 65.2 % de ses échanges globaux de produits industriels; pour le Portugal, cette proportion était de 76.3 %.

14. Voir note 11. La nomenclature de ces sections apparaît dans les tableaux I et II.

**TABLEAU I**  
**Soldes des échanges par produits — Espagne — : 1985 et 1989**

PRODUIT	CEE		PAYS TIERS		GLOBAL	
	1985	1989	1985	1989	1985	1989
<b>Matières premières</b>	1414.8	1004.8	-10619.9	-9999.5	-9179.2	-8733.6
(0) Aliments	1117.2	1412.4	-488.4	-985.0	641.8	434.1
(1) Boissons et tabacs	142.7	15.4	-57.2	-91.4	87.7	-60.0
(2) Matières brutes	-676.9	-715.4	-1937.5	-2798.4	-2613.6	-3514.6
(3) Combustibles	652.4	290.9	-8355.1	-6304.2	-7692.7	-5775.4
(4) Huiles, graisses et cires	179.3	1.1	218.2	179.6	397.6	182.9
<b>Produits industriels</b>	760.0	-10681.5	4467.7	-2547.2	5252.3	-13073.4
(5) Produits chimiques	-767.7	-2845.8	337.3	175.2	-429.6	-2649.7
(6) Manuf. selon matière première	968.4	-899.0	3124.1	1801.4	4097.8	906.7
(7) Machines et véhicules	325.0	-5817.2	200.5	-3983.9	542.5	-9785.7
(8) Manufactures diverses	234.3	-1145.8	805.8	-494.7	1040.1	-1632.8
(9) Articles non classés ailleurs	-11.8	26.4	83.8	-45.2	72.0	88.1

**Sources** : CCE Commerce extérieur, *Annuaire statistique 1988*; CCE Commerce extérieur, *Statistiques mensuelles*, 5/1990. Les valeurs sont exprimées en millions de dollars us. Conversion ECUS - dollars us sur la base des taux d'échange annuels moyens fournis dans ces mêmes publications.

**TABLEAU II**  
**Soldes des échanges par produits — Portugal— : 1985 et 1989**

PRODUIT	CEE		PAYS TIERS		GLOBAL	
	1985	1989	1985	1989	1985	1989
<b>Matières premières</b>	72.5	-45.2	-2689.1	-2579.2	-2578.5	-2509.8
(0) Aliments	-36.3	-406.5	-528.8	-781.1	-565.4	-1187.7
(1) Boissons et tabacs	125.1	105.8	38.9	98.1	164.1	207.1
(2) Matières brutes	219.8	577.3	-666.2	-498.0	-446.4	80.4
(3) Combustibles	-240.4	-266.6	-1593.3	-1423.5	-1833.7	-1578.8
(4) Huiles, graisses et cires	4.6	-55.1	60.3	25.3	64.9	-30.8
<b>Produits industriels</b>	-83.2	-3744.8	-146.5	8.8	429.6	-3711.8
(5) Produits chimiques	-361.7	-1005.9	-29.8	-111.3	-391.5	-1105.1
(6) Manuf. selon matière première	136.6	-890.2	307.5	133.3	444.1	-751.4
(7) Machines et véhicules	-608.2	-3612.6	-183.1	-882.5	-791.3	-4500.6
(8) Manufactures diverses	750.1	1783.7	445.6	870.4	1195.8	2655.2
(9) Articles non classés ailleurs	-1.7	-19.8	74.8	-1.1	73.1	9.9

*Sources* : cce Commerce extérieur, *Annuaire statistique 1988* ; cce Commerce extérieur, *Statistiques mensuelles*, 5/1990. Les valeurs sont exprimées en millions de dollars us. Conversion ecus – dollars us sur la base des taux d'échange annuels moyens fournis dans ces mêmes publications.

d'avantage ces observations. Ces données indiquent clairement que la principale cause de la réduction du déficit de la BMP est la réduction du déficit de la balance des combustibles avec les PT, phénomène lui-même lié à la contraction des importations et des exportations des biens énergétiques et à la chute des prix du pétrole depuis 1982. Pour la majorité des autres sous-catégories de matières premières, on constate une détérioration des termes de l'échange, c'est-à-dire une augmentation du déficit antérieur, une réduction de l'excédent antérieur, ou une conversion du surplus commercial en déficit. Les seuls types d'échanges où on observe une amélioration du solde, soit une augmentation de l'excédent antérieur, sont les échanges d'aliments avec la CE, dans le cas de l'Espagne, les échanges de boissons et tabacs avec les PT, et de matières brutes avec la CE, dans le cas du Portugal.

Quant à l'évolution négative de la BPI, les tableaux I et II montrent qu'elle est liée à une réduction des excédents, à la conversion des excédents en déficits ou à la croissance des déficits pour toutes les sous-catégories d'échanges avec les PT et la CE. La seule exception notable à cette règle sont les échanges de biens manufacturés divers du Portugal avec les PT et la CE, dont le solde excédentaire a augmenté. Compte tenu de l'importance prépondérante des échanges de biens industriels avec la CE, c'est toutefois la dégradation des termes de l'échange avec les onze autres États de la communauté qui a constitué le facteur le plus déterminant de la détérioration de la BPI globale des deux pays, entre 1985 et 1989. À cet égard, les données des deux tableaux révèlent que c'est l'apparition d'un important déficit, dans le cas de l'Espagne, ou l'aggravation très significative du déficit antérieur, dans le cas du Portugal, au chapitre des échanges de machines et véhicules qui a été la principale cause de l'apparition ou de la progression du déficit de la BPI avec la CE et de la BPI globale, depuis l'adhésion. Pour cette seule sous-catégorie de biens, en effet, le solde de l'Espagne est passé, entre 1985 et 1989, de 325.00 à -5,817.20 mus, et le solde du Portugal de -608.20 à -3,612.60 mus, ce qui représente une perte, en valeur absolue, de \$6,142.20 mus pour l'Espagne et de \$3,004.40 mus pour le Portugal. Par comparaison, les pertes enregistrées au niveau des autres sections ont été nettement moins importantes.<sup>15</sup>

Bien que les données disponibles sur les flux d'importations et d'exportations par sous-section de produits ne couvrent que les années 1985 à 1987, la lecture des tableaux III et IV montre que tous les échanges de machines et véhicules (sous-sections 71 à 79) ont été caractérisés par une détérioration des soldes (croissance des déficits ou réduction des excédents), suite à l'adhésion, en raison de la forte progression des importations dans ce secteur. Dans le cas de l'Espagne (tableau III), les produits les plus affectés par cette

15. Section	Espagne	Portugal (pertes en millions \$ us 1985-1989)
5	- 767.7	- 644.2
6	-1867.40	-1026.80
7	-6142.20	-3004.40
8	-1380.10	+1033.60
9	- 38.20	- 18.10

**TABLEAU III**  
**Soldes des échanges de machines et véhicules et divers produits manufacturés — Espagne —**  
**1985 et 1987**

PRODUIT	CEE		PAYS TIERS		GLOBAL	
	1985	1987	1985	1987	1985	1987
<b>Machines et véhicules</b>						
(71) Machines génératrices	-213.6	-495.5	-98.8	-254.0	-312.4	-749.4
(72) Machines spécialisées	-113.1	-1397.3	70.3	-175.5	-342.8	-1572.8
(73) Machines pour le travail des métaux	-9.7	-137.9	106.7	39.8	97.1	-98.1
(74) Machines d'application générale	-349.4	-1101.7	132.2	-60.5	-217.2	-1162.1
(75) Équipement de bureau et ordinateurs	-335.3	-499.7	-432.3	-891.5	-767.6	-1391.2
(76) Appareils de télécommunication	-88.8	-348.4	-307.4	-944.1	-396.3	-1292.5
(77) Appareils électriques	-125.6	-582.6	29.0	-206.4	-96.6	-789.0
(78) Véhicules routiers	1513.9	450.9	323.0	115.0	1836.9	565.9
(79) Autre matériel de transport, dont	-30.5	36.0	323.8	151.5	293.3	187.5
(793) Industrie navale	-7.7	-16.6	358.5	243.1	350.8	226.5
<b>Autres secteurs industriels sensibles</b>						
(65) Textile	170.6	-21.0	252.3	57.6	422.9	36.6
(67) Fer et acier	-97.8	-242.3	1757.6	747.2	1659.8	504.9
(84) Vêtements	101.8	70.6	96.1	11.7	197.9	82.3
(85) Chaussures	304.4	541.0	490.0	451.5	794.4	992.5

**Sources :** Valeurs en millions de dollars us. Soldes calculés sur la base de données tirées de ocde *Commerce extérieur par produits, série C*, vols. I et II, éd. 1987 et 1989; et ocde *Microtables; statistiques annuelles du commerce extérieur par pays, série B*; éd. 1986 et 1988.

**TABEAU IV**  
**Soldes des échanges de machines et véhicules et divers produits manufacturés —Portugal —**  
**1985 et 1987**

PRODUIT	CEE		PAYS TIERS		GLOBAL	
	1985	1987	1985	1987	1985	1987
<b>Machines et véhicules</b>						
(71) Machines génératrices	32.5	-15.2	-27.5	-41.9	-4.9	-57.2
(72) Machines spécialisées	-175.7	-716.5	-49.2	-166.8	-224.9	-883.3
(73) Machines pour le travail des métaux	-18.4	-57.3	-13.7	-11.1	-32.1	-68.4
(74) Machines d'application générale	-125.4	-378.5	0.6	-31.0	-124.8	-409.6
(75) Équipement de bureau et ordinateurs	-18.7	-180.2	-44.9	-86.0	-63.6	-266.2
(76) Appareils de télécommunication	73.9	-68.3	-44.0	-137.1	29.9	-205.4
(77) Appareils électriques	-17.0	-124.9	-40.9	-76.6	-57.9	-201.5
(78) Véhicules routiers	-165.1	-786.1	-195.5	-314.7	-360.6	-1100.8
(79) Autre matériel de transport, dont	-2.8	-43.0	63.7	46.6	61.0	3.6
(793) Industrie navale	1.6	-23.5	57.5	45.8	59.1	22.3
<b>Autres secteurs industriels sensibles</b>						
(65) Textiles	215.6	-25.4	149.2	64.0	364.8	38.6
(67) Fer et acier	-110.7	-354.0	-25.9	-25.9	-136.6	-379.9
(84) Vêtements	637.1	1279.4	358.0	672.3	995.1	1951.7
(85) Chaussures	196.7	502.5	100.1	158.8	296.8	661.3

**Sources :** Valeurs en millions de dollars us. Soldes calculés sur la base de données tirées de OCDE *Commerce extérieur par produits, série C*, vols. I et II, éds. 1987 et 1989; et OCDE *Microtables : statistiques annuelles du commerce extérieur par pays, série B*; éds. 1986 et 1988.

tendance ont été les machines spécialisées (-\$1,284.20 mus), les machines d'application générale (-\$752.30 mus) et les véhicules routiers – dont les automobiles de tourisme – (-\$1,063.00 mus). Dans le cas du Portugal (tableau IV), la détérioration des termes de l'échange a été particulièrement marquée au niveau des machines spécialisées (-\$540.00 mus), des machines d'application générale (-\$253.00 mus), des équipements de bureau et ordinateurs (-\$161.50 mus) et des véhicules routiers (-\$621.00 mus). Les mêmes tableaux fournissent également certaines indications sur l'évolution de la balance des échanges de biens manufacturés (sections 6 et 8), qui incluent les biens intermédiaires et de consommation finale. On constate, à cet égard, que la détérioration des termes de l'échange de l'Espagne, pour ces deux sections, est largement reliée à la diminution des excédents enregistrés traditionnellement par ce pays au niveau des textiles, produits sidérurgiques et vêtements. En ce qui concerne le Portugal, on observe que la détérioration du solde des échanges de la section 6 est liée à la baisse du surplus enregistré au niveau des textiles et de la croissance du déficit des échanges de fer et d'acier, alors que l'amélioration du solde des échanges de la section 8 est liée à la croissance des excédents pour les sous-sections vêtements et chaussures.

La synthèse de ces différentes observations permet de conclure que l'aggravation du déficit de la BC globale de l'Espagne et du Portugal, depuis l'adhésion à la CE, le 1<sup>er</sup> janvier 1986, est principalement reliée à la détérioration des termes des échanges de biens industriels, notamment les biens d'équipement, en raison d'une progression des importations très supérieure aux exportations. Cette détérioration s'est manifestée par la conversion des surplus antérieurs en déficits et elle a été causée par l'apparition d'un déficit dans les échanges avec la CE et les PT, dans le cas de l'Espagne, et par la croissance du déficit des échanges avec la CE, dans le cas du Portugal.

## II – L'impact de l'adhésion à la CE sur le déficit commercial de l'Espagne et du Portugal

Il est impossible de démontrer empiriquement l'existence d'une relation de cause à effet directe entre les multiples aspects du processus d'adhésion à la CE et les changements survenus au niveau de la balance commerciale de l'Espagne et du Portugal, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986. Plusieurs économistes considèrent néanmoins que la croissance inégale des importations et des exportations, au cours des quatre premières années de la transition, est très largement imputable à l'application progressive des mécanismes de l'Union douanière et à la forte progression de la demande interne en Espagne et au Portugal, suite à l'adhésion à la CE.<sup>16</sup>

16. Ce point de vue est notamment défendu par : OECD, *Economic Surveys, Portugal, Spain, 1987/1988*, Paris, OECD, 1988 ; ONU, Secrétariat de la Commission économique pour l'Europe, «Évolution de la situation en Europe méridionale», *Étude sur la situation économique de l'Europe 1987-1988*, New York, ONU, 1989, pp.72-78 ; Instituto espanol de Comercio exterior (ICEX), «Debate en torno al déficit comercial. El Estado de la cuestión», *Expansión comercial*, octobre 1989, pp.37-39 ; Paloma SÁNCHEZ MUÑOZ, *El Sector exterior de la economía española*, Madrid, ITEX, 1988, tome I, pp. 47 à 61 ; CCE, *Economie européenne, Supplément A*, No. 10, octobre 1988.

## A — L'application des mécanismes de l'Union douanière

L'Union douanière constitue un aspect spécifique du processus d'intégration à la CE. Elle suppose l'abolition des barrières tarifaires et non tarifaires dans les échanges de marchandises entre États membres, l'application du tarif douanier commun (TDC) à l'égard des importations en provenance des PT et le respect des accords commerciaux préférentiels signés par la CE avec les États non membres. Au cours de la période 1986-1989, l'application de ces règles a été beaucoup plus prononcée dans le secteur industriel, (qui inclut les biens des divisions 5 à 8 de la CTCI et plusieurs matières premières des divisions 0 à 4 (CTCI),<sup>17</sup> que dans le secteur agricole (qui regroupe certaines matières premières des division 0 à 4 CTCI), les *Traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal aux Communautés économiques européennes*<sup>18</sup> prévoyant une période de transition de 0 à 7 ans pour le premier secteur et de 7 à 10 ans pour le second.

Au cours de cette période, en effet, la majorité des obstacles tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des biens industriels entre la CE et les deux nouveaux États membres ont été abolis : les droits de douane à l'importation, dans les échanges Espagne/CE et Portugal/CE, ont été respectivement réduits de 50 % et 40 % ; toutes les mesures d'effet équivalent aux droits de douane, à l'exception des taxes à caractère fiscal qui disparaîtront le 1<sup>er</sup> janvier 1990, ont été supprimées le 1<sup>er</sup> janvier 1988 ; la plupart des quotas et mesures d'effet équivalent ont été annulées dès le 1<sup>er</sup> janvier 1986, plusieurs dérogations étant toutefois concédées à cet égard à la CE, à l'Espagne et au Portugal.<sup>19</sup> La libéralisation des importations en provenance des PT a également

17. Les *Traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal aux Communautés économiques européennes* prévoient trois régimes différents d'application de l'Union douanière pour la pêche, l'agriculture et le secteur industriel. Les listes de produits inclus dans chacun de ces régimes sont toutefois différentes de celles des divisions de la Classification Type pour le Commerce international (CTCI), utilisée pour l'analyse des flux commerciaux. Le premier régime, que nous n'examinerons pas ici, inclut les produits de la pêche non transformés. Le second réfère aux produits d'origine végétale et animale non transformés. Le troisième regroupe tous les produits industriels (classés dans les divisions 5 à 9 CTCI) et plusieurs matières premières des divisions 0 à 4 CTCI : produits d'origine végétale et animale transformés, matières premières minérales, combustibles, etc.

18. Separatas del Boletín oficial del Estado, Gaceta de Madrid, *Adhesion de Espana y Portugal a las Comunidades europeas*, Madrid, Boletín oficial del Estado, 1<sup>re</sup> éd. janvier 1986. Pour une analyse des dispositions des Traités, il faut consulter les études prévisionnelles sur les impacts du troisième élargissement de la CE (voir note 3). Parmi les travaux récents sur la question, voir : Ramon TAMAMES, *La Comunidad europea*, Madrid, Alianza Editorial, 1988, chap. VI, pp. 309-349.

19. Plusieurs dérogations ont toutefois été accordées, notamment à l'Espagne et au Portugal, relativement à l'abolition des contingentements et autres mesures restrictives. Celles-ci permettent d'échelonner sur 8 ans (1986-1993) le démantèlement de ces barrières non tarifaires pour divers types de produits : textiles et produits sidérurgiques (pour la CE) ; produits non brevetés sur leurs territoires, produits fabriqués par des monopoles nationaux (tabacs, pétrole, papiers et cartons pour l'Espagne, produits chimiques et boissons alcooliques pour le Portugal), textiles, radios, téléviseurs, produits chimiques (pour l'Espagne et le Portugal) ; médicaments (pour le Portugal). En contrepartie, l'Espagne et le Portugal devront, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 1993, harmoniser leurs législations sur les brevets, les monopoles commerciaux et l'enregistrement des importations, avec celles de la CE et poursuivre leurs programmes d'ajustement de leurs structures de production et de commercialisation.

été importante au cours de la période 1986-1989. Étant tenus d'échelonner sur 8 ans l'application du TDC, l'Espagne et le Portugal ont dû réduire de 50 % et 40 % leurs droits de douane à l'importation. Ils ont également amorcé l'élimination de leurs restrictions quantitatives, qui doit être complétée le 1<sup>er</sup> janvier 1993.<sup>20</sup> Enfin ils ont dû accorder aux PT plusieurs des avantages concédés aux États tiers par la CE, dans le cadre du Système généralisé de Préférence (SGP) et de l'Accord multi-fibre (AMF) du GATT.<sup>21</sup>

Dans le secteur agricole, l'application des mécanismes de l'Union douanière a été plus limitée. D'une part, le démantèlement progressif des barrières tarifaires entre la CE et les deux nouveaux États membres, qui s'est concrétisé par l'abolition de 50 % en moyenne des droits de douane à l'importation entre 1986 et 1989, n'a touché que les seuls produits visés par le régime de transition «classique» de 7 ans:<sup>22</sup> tous les produits, à l'exception des fruits et légumes et des matières grasses, dans le cas de l'Espagne; les matières grasses, le sucre, les produits transformés à base de fruits et légumes, la viande ovine et caprine, le tabac, le lin et le chanvre, le houblon, les semences, les fourrages séchés, les pois, les fèves, féveroles et lupins doux, les plantes vivaces et les produits de la floriculture, les vers à soie et l'apiculture, dans le cas du Portugal. Par ailleurs, la majeure partie des barrières non tarifaires aux importations (contingentements et soutien des prix agricoles) a été maintenue, en vertu des dispositions des Traités qui autorisent l'Espagne et le Portugal à échelonner sur dix ans l'abolition de ces mesures protectionnistes. Dans le domaine des échanges avec les PT, les deux nouveaux États membres ont dû appliquer le TDC intégralement, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1986; mais cette mesure n'a pas eu d'effet significatif sur les importations étant donné que la très grande majorité de leurs droits de douane étaient, au moment de l'adhésion, inférieurs ou équivalents au tarif communautaire. Les effets de l'Union douanière sur les importations de produits agricoles en provenance des PT ont également été atténués par le caractère très limité du démantèlement des barrières non tarifaires et par les nombreuses dérogations relatives à l'application des régimes commerciaux extérieurs de la CE, dans le secteur agricole. À cet égard, les Traités autorisent les deux États à échelonner sur dix ans l'application des dispositions du SGP, à négocier des protocoles particuliers temporaires avec les États bénéficiant d'accords préférentiels avec la CE (pays du bassin méditerranéen, États signataires des Conventions de Lomé, pays membres de l'Association européenne de Libre-Échange), et à conserver, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1993, leur régimes d'aide à l'exportation.

20. Les dérogations relatives à l'élimination des mesures restrictives vis-à-vis de certaines importations en provenance de la CE (voir note 20) s'appliquent également aux importations en provenance des PT.

21. Les Traités d'adhésion permettent à l'Espagne et au Portugal d'échelonner sur dix ans l'application intégrale des dispositions du SGP. Par contre, ils imposent une application intégrale de l'AMF dès le 1<sup>er</sup> janvier 1986. Toutefois, les deux nouveaux États membres ont été autorisés à négocier des accords d'auto-limitation des exportations de textiles avec les PT signataires de l'AMF, avant l'adhésion.

22. Les Traités d'adhésion prévoient deux périodes distinctes de transition pour l'application des mécanismes de l'Union douanière : une période de 7 ans pour les produits mentionnés et une période de 10 ans pour les autres produits.

La confrontation des données sur l'évolution du commerce extérieur de l'Espagne et du Portugal et des dispositions des Traités d'adhésion relatives aux modalités d'application de l'Union douanière, pour la période 1986-1989, démontre que l'aggravation du déficit de la BC globale des deux nouveaux États membres a été principalement causée par la libéralisation des échanges dans le secteur industriel. Celle-ci, en effet, a eu une incidence beaucoup plus importante sur les importations des États ibériques que sur celles de la CE et des PT, étant donné qu'au moment de l'adhésion les barrières protectionnistes des premiers, notamment les droits de douane à l'importation, étaient nettement plus élevées que celles de leurs partenaires commerciaux.<sup>23</sup> Quoique très partielle, la libéralisation des échanges dans le secteur agricole a néanmoins eu, elle aussi, un effet négatif sur la balance commerciale, puisque la période 1986-1989 a été caractérisée, nous l'avons vu, par une détérioration du solde des échanges pour toutes les catégories de matières premières reliées au secteur agricole, la réduction du déficit de la BMP étant essentiellement imputable à la baisse des importations de combustibles. Ces deux constats permettent de supposer que l'approfondissement du processus de libéralisation, au cours de la période 1989-1996, accentuera davantage le déficit de la BC globale de l'Espagne et du Portugal.<sup>24</sup> Bien que les deux pays pourraient améliorer les termes de leurs échanges au chapitre des aliments, des boissons et des matières grasses, aux termes de la seconde période de transition dans le secteur agricole, cela ne sera probablement pas suffisant pour compenser la croissance du déficit des échanges de biens industriels, qui représentent la principale part des flux commerciaux.

## B — La croissance de la demande intérieure

L'application des mécanismes de l'Union douanière n'aurait pas eu une incidence aussi forte sur la BC de l'Espagne et du Portugal si la période 1986-1989 n'avait pas été caractérisée par une augmentation de la demande intérieure supérieure au PIB, en Espagne et au Portugal, et une croissance à la fois plus faible et plus équilibrée de la demande et de l'offre, au sein des économies de la CE et des PT. La croissance moyenne du PIB et de la demande intérieure, pour les années 1986-1988, a été de 4.4 et 6.7 en Espagne, et 4.3 et 8.0 au Portugal contre 3.0 et 3.9, dans la CE à douze, et 2.8 et 3.5 aux États-Unis. Cette conjoncture a encouragé les entreprises espagnoles et portugaises

23. En effet, les accords commerciaux antérieurs entre la CE et l'Espagne (1970) et le Portugal (1972, 1979, 1982) avaient permis de réduire davantage les droits de douane à l'importation de la CE que ceux de l'Espagne et du Portugal. Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> janvier 1986, les droits de douane imposés par l'Espagne et le Portugal aux importations en provenance des PT étaient beaucoup plus élevés que le TDC, plus du double dans le cas des tarifs espagnols.

24. La CE prévoit que le déficit de la BC globale de l'Espagne augmentera de -24.5 milliards d'écus, en 1989, à -28.3 en 1990 et -32.2 en 1991 ; pour le Portugal, les prévisions pour ces trois années sont de : -6.0, -6.2 et -6.9 milliards d'écus. Source : CCE (1990), *op. cit.*, p.11. Le taux de croissance plus bas du déficit portugais peut être expliqué par le fait que les barrières protectionnistes du Portugal étaient moins élevées que celles de l'Espagne, au moment de l'adhésion.

à détourner une partie de leur production vers le marché local, réduisant d'autant leurs exportations ; par ailleurs, elle a favorisé une croissance des importations supérieure aux exportations dans les échanges avec la CE et les PT.

La forte progression de la demande intérieure en Espagne et au Portugal, suite à l'adhésion à la CE, est liée à une augmentation de la consommation privée et publique et à la croissance des investissements. L'augmentation de la consommation des ménages qui a été, en moyenne, de 28.7 % en Espagne et de 54.9 % au Portugal, entre 1985 et 1989, peut être attribuée à divers facteurs : la hausse des salaires nominaux entre 1986 et 1989 (7.1 % en Espagne et 15.0 au Portugal contre 5.8 % au sein de la CE) ; l'amélioration de la situation de l'emploi (voir *supra*), l'épargne accumulée au cours de la crise du début des années quatre-vingt, la libéralisation du crédit et la diversification des produits de consommation, suite à la libéralisation des importations. L'augmentation de la consommation des entreprises privées et publiques est, quant à elle, imputable à l'évolution des dépenses en biens d'équipement, entre 1986 et 1989, (17.2 % en Espagne et 16.4 % au Portugal, contre 10.7 % dans la CE<sup>25</sup>), facteur lui-même déterminé par l'augmentation des revenus des gouvernements, suite à la réforme des politiques fiscales (voir *infra*) et à la forte progression des investissements, notamment étrangers, suite à l'adhésion. Ainsi, la valeur totale de cette catégorie d'investissements a augmenté, entre 1986 et 1987, de -\$580 à \$10,028 mus en Espagne, et de \$2,216 à \$4027 mus au Portugal. Comme le souligne un document de la CCE, ces flux, en particulier les investissements directs, ont joué un rôle important dans la progression de la formation de capital fixe :

L'impulsion donnée aux investissements étrangers par la stabilité politique et les niveaux favorables des coûts relatifs a été renforcée par l'adhésion. Depuis 1985, le flux des investissements directs de l'étranger, qui était déjà substantiel durant la première moitié des années quatre-vingt, s'est accru de manière significative en Espagne, passant de \$1,968.5 mus à \$4,574.7 mus, en 1987. L'investissement direct (y compris les investissements en bâtiments et en logements) s'élevait à 3,641 milliards de dollars en 1986, soit 7.9 % de la formation globale de capital fixe. En 1986, près des deux tiers des investissements étrangers ont été consacrés à l'industrie. En 1987, les investissements étrangers ont continué d'augmenter pour atteindre 4,574 mus. Au Portugal, le ratio de l'investissement direct de l'étranger par rapport à la formation globale de capital fixe a été ramené de 4.9 % en 1985, année où les perspectives d'adhésion faisaient déjà sentir leurs effets, à 2.7 % en 1986, pour augmenter de nouveau en passant à 3.7 % en 1987. Dans les deux pays, une part croissante de ce flux émanait des pays de la Communauté (jusqu'à 50.4 % pour l'Espagne et 74.7 pour le Portugal en 1986).<sup>26</sup>

25. CCE (1990), *op. cit.*, p.4.

26. *Id, ibid.*, p.6.

Les investissements de la Communauté, sous forme de transferts et de prêts octroyés par les fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA) et les instruments financiers (BEI, NIC)<sup>27</sup> ont eux aussi contribué de manière significative à la croissance de la demande en biens de production. Pour les seules années 1986 et 1987, les aides accordées à l'Espagne ont totalisé 3,371.10 MECUS et celles attribuées au Portugal, 2,202.80 MECUS, contribuant, pour ces mêmes années, à 13.1 % et 16.1 % de la formation de capital fixe au Portugal contre 3.3 % et 3.8 % en Espagne.<sup>28</sup>

Bien que la croissance de la demande intérieure, combinée à la libéralisation des importations, ait été le principal déterminant de la croissance du déficit de la BC, entre 1986 et 1989, celle-ci a également été favorisée par la hausse de l'inflation et la sur-évaluation de la peseta et de l'escudo par rapport au dollar américain, qui ont affaibli la compétitivité des exportations espagnoles et portugaises.<sup>29</sup>

### III - La correction du déficit commercial dans le contexte de l'intégration à la CE

Les études prévisionnelles indiquent que le déficit commercial de l'Espagne et du Portugal continuera à augmenter, en 1990 et 1991,<sup>30</sup> en dépit d'un certain ralentissement de la croissance des investissements, du PIB et de la demande interne. Les mêmes sources prévoient, qu'à court terme, cette tendance devrait provoquer une accentuation du déficit de la Balance des Comptes courants, une reprise de l'endettement externe et un renforcement de la dépendance technologique des deux économies, en particulier dans le secteur industriel. Ce scénario, qui laisse entrevoir un approfondissement des caractéristiques antérieures des modèles de développement espagnol et portugais - spécialisation en fonction de l'agriculture et des industries traditionnelles et dépendance financière, technologique et commerciale vis-à-vis des marchés extérieurs-, explique que la correction des déséquilibres de la BC constitue la principale préoccupation des dirigeants de Madrid et Lisbonne.

Les nombreux débats récents entre spécialistes, sur cette question, démontrent que les deux gouvernements ne peuvent espérer contrecarrer ces déséquilibres à court terme par l'utilisation des politiques économiques conjoncturelles traditionnelles, en raison des contraintes de l'intégration à la CE. La limitation des importations par le recours aux contingentements et

27. FEDER : Fonds européen de développement économique régional ; FSE : Fonds social européen ; FEOGA : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole ; BEI : Banque européenne d'investissement.

28. En moyenne, 1000 écus valent 1000 dollars US. CCE (1988), *op. cit.*, p.6.

29. Selon le *Diario de Noticias*, du 18 juin 1990 et *El País*, du 5 juillet 1990, l'inflation a atteint 14 % au Portugal et 6 % en Espagne, en 1990. Selon Eurostat (1988), *op. cit.*, p.93, le taux de change de la peseta par rapport au dollar US est passé de 140.25 à 116.43 et celui de l'escudo de 149.82 à 143.91 entre 1986 et 1988.

30. Voir note 24.

aux barrières tarifaires est désormais impossible, compte tenu des règles de libéralisation des échanges imposées aux deux pays, non seulement par les Traités d'adhésion, mais par le projet d'une «Europe sans frontière», qui prévoit l'unification complète du marché interne européen pour le 1<sup>er</sup> janvier 1993.<sup>31</sup> Par ailleurs, le contrôle des investissements et de la consommation par une hausse des taux d'intérêt et une augmentation du fardeau fiscal irait à l'encontre des objectifs des politiques monétaires et fiscales communautaires en voie d'harmonisation.<sup>32</sup> Il pourrait également ralentir le rythme de croissance des économies ibériques et hypothéquer le processus de modernisation sans lequel elles ne peuvent espérer rattraper le niveau de développement des autres États membres de la CE. La promotion des exportations par la dévaluation des monnaies et l'octroi de subventions aux entreprises ne peut davantage être envisagée, en raison des contraintes du système monétaire européen (SEM), auquel l'Espagne et le Portugal ont adhéré en juillet 1990,<sup>33</sup> et de l'interdiction, par la CE, des subventions à l'exportation, pour les produits manufacturés.

La seule stratégie susceptible de corriger, ou du moins d'atténuer, les déséquilibres extérieurs demeure donc l'amélioration de la compétitivité des entreprises, en particulier dans le secteur industriel.<sup>34</sup> Ni l'Espagne ni le Portugal ne peuvent cependant escompter des résultats significatifs à cet égard avant la fin de la présente décennie.

Les deux pays, en effet, ont un important rattrapage à effectuer à ce niveau, leurs taux actuels de compétitivité étant très inférieurs à ceux des pays CE et OCDE. En fait, le seul indicateur de compétitivité pour lequel

- 
31. *L'Acte unique européen* ou le projet d'une *Europe sans frontière*, a été adopté le 1<sup>er</sup> juillet 1987. Il comporte cinq ensembles de dispositions relatives a) au renforcement de la règle de la majorité pour l'adoption des décisions au Conseil européen ; b) la suppression de toutes les barrières physiques, techniques et fiscales à la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, entre les douze États membres ; c) la réalisation d'une Union monétaire ; d) l'élaboration de politiques communes en matière de recherche et développement technologique (R & D), de protection de l'environnement et de sécurité sociale ; e) le renforcement de la coopération politique entre les gouvernements des États membres. La majorité de ces dispositions doivent, en principe, être réalisées le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Voir Ramon TAMAMES (1988), *op. cit.*, pp. 351 à 374.
32. On doit aussi tenir compte, en ce qui concerne le deuxième élément, du fait que l'effort fiscal de l'Espagne et du Portugal, c'est-à-dire la relation entre la pression fiscale *per capita* et le PI est actuellement un des plus élevés des pays de l'OCDE : 3.8 % en Espagne et 8.6 % au Portugal contre 2.0 % en moyenne pour les États de la CE, le Canada, les États-Unis et le Japon. Voir *Diario 16*, 15 juillet 1990, p.2.
33. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le SEM a provoqué une réévaluation de leurs monnaies ; le fait qu'elle ait coïncidé avec la première phase de l'Union monétaire qui restreint la marge de fluctuation des monnaies de la CE, limite par ailleurs sérieusement les possibilités de dévaluation de la peseta et de l'escudo.
34. Voir notamment : Emilio de la Fuente Izaria, «El Déficit comercial y la promoción de exportaciones», *Economistas*, Vol. 41, décembre 1989-janvier 1990, pp. 40-44 ; Instituto español de Comercio exterior (ICEX), *Le Défi espagnol*, Madrid, ICEX, 1989 ; Ernst and Young Auditores y Consultores, *La PYME española y el Mercado único*, Madrid, Instituto de la pequeña y mediana Empresa industrial (IMPI), 1989 ; Ernani RODRIGUES LOPES *et al.*, *Portugal. O Desafio dos anos 90*, Lisbonne, Editorial Presença, 1989.

l'Espagne et le Portugal ont un avantage supérieur à ceux de leurs concurrents est celui des coûts de main-d'œuvre.<sup>35</sup> Par ailleurs, en raison de la crise économique du début des années quatre-vingt et des exigences imposées par la négociation des Traités d'adhésion, les deux gouvernements ont dû, au cours de la période 1980-1985, accorder la priorité à l'assainissement des finances publiques, à la libéralisation de certaines politiques économiques (sécurité sociale, fiscalité, relations de travail)<sup>36</sup> et à la restructuration des secteurs industriels en crise – textiles, sidérurgie, construction navale –. Bien que ces mesures aient permis de réduire les coûts de production des entreprises, elles ont néanmoins retardé la mise en œuvre des interventions structurelles destinées à moderniser l'appareil productif et à accroître la productivité de la force de travail. Ce processus a également été retardé, au cours des premières années de la transition, par la poursuite des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles imposées par l'intégration au sein de la CE.<sup>37</sup> Compte tenu que cette adaptation au cadre communautaire a été complexifiée par l'adoption de l'Acte unique européen, en 1987, et de plusieurs autres réformes complémentaires ultérieures, dont celle, en 1989, des Fonds structurels qui financent et supervisent la réalisation d'une grande partie des programmes de modernisation des États membres,<sup>38</sup> ce n'est qu'à la fin des années '80 que ces programmes sont devenus opérationnels.

Il est évidemment impossible de décrire ici l'ensemble de ces programmes. On peut toutefois signaler leurs principaux objectifs et donner un aperçu des ressources qui ont été et seront consacrées à leur réalisation, au cours de la période 1986-1994. Outre la poursuite des mesures de restructuration et de rationalisation dans la production textile et sidérurgique, les principaux axes retenus par les plans espagnol et portugais de modernisation ou d'amélioration de la compétitivité, pour la période 1986-1994 sont : 1) *la privatisation et l'élargissement de la taille des entreprises* par

35. Voir Eduardo BUENO CAMPOS, «La Competitividad de la empresa española en el cambio de la década», *Economistas*, Vol. 41, décembre 1989-janvier 1990, pp. 302-308.

36. Les principaux objectifs de ces réformes étaient de réduire les cotisations sociales des entreprises, d'accroître la part de l'impôt sur le revenu des particuliers par rapport à celle de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, de libéraliser les conditions d'embauche et de licenciement et de contrôler la croissance des salaires.

37. Ce processus d'adaptation s'est concrétisé par la poursuite de l'harmonisation des régimes de sécurité sociale, de relations de travail et de fiscalité (introduction de la TVA) avec ceux de la CE et la redéfinition des structures et des missions de l'appareil gouvernemental.

38. Depuis 1986, et notamment depuis la réforme du fonctionnement et l'augmentation du budget des Fonds structurels FEDER, FSE et FEOGA en 1989, les États membres sont tenus d'établir des plans pluri-annuels (3 à 5 ans) d'intervention dans six domaines : recherche et développement technologique, création d'emplois, formation professionnelle, développement des régions en retard, restructuration des secteurs industriels et des zones géographiques en déclin. Ces plans, qui incluent l'ensemble des interventions publiques et privées, nationales et communautaires, servent à négocier les cadres communautaires d'appui qui regroupent l'ensemble des programmes financés et gérés conjointement par les Fonds structurels de la CE, les divers paliers de gouvernements et le secteur privé des États membres. C'est l'élaboration de ces plans, associée à la réforme du cadre législatif et institutionnel, qui a reporté à 1988-89, la mise en œuvre des programmes de modernisation structurelle dans les pays ibériques, suite à l'adhésion à la CE.

fusions, absorptions et internationalisation; 2) *l'amélioration de la commercialisation des produits* par la modernisation des techniques de marketing et des circuits de distribution, la diversification et l'amélioration de la qualité des produits, la diffusion de l'information relative aux normes techniques et sanitaires de la CE; 3) *le développement de la recherche scientifique et de l'innovation technologique* (R & D), en particulier au sein du système universitaire et dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique et des biotechnologies; 4) *la modernisation des infrastructures* – transports, équipements urbains et hydrauliques – *et des structures de production*; 5) l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre et des gestionnaires. Les dépenses prévues en matière de R & D, par le Portugal, pour la période 1986-1994, devraient être de l'ordre de 240 MECUS; celles prévues par l'Espagne, pour la période 1987-91, s'élèvent à 36,155 millions de pesetas.<sup>39</sup> Au cours de la prochaine décennie, les deux pays devraient être en mesure de consacrer environ 1 % de leur PIB à la R & D, conformément à la norme prévalant au sein de la CE. Les dépenses relatives aux autres axes sont beaucoup plus difficiles à chiffrer. Mentionnons toutefois, que la réalisation des programmes inclus dans les cadres communautaires d'appui 1989-1993, impliquera des déboursés approximatifs de 20 MECUS, au Portugal et de 12,850 MECUS, en Espagne<sup>40</sup>.

Seule l'évaluation des impacts de ces programmes, que la réforme des Fonds structurels rend désormais obligatoire, permettra d'estimer avec un certain degré de certitude l'évolution de la compétitivité des entreprises espagnoles et portugaises et les tendances futures des Balances commerciales des États ibériques. Cette estimation devra également tenir compte de plusieurs autres variables telles que l'issue de l'Uruguay Round, l'évolution de la croissance économique au sein de la CE et des PT et les effets de l'Acte unique européen. Néanmoins, on peut d'ores et déjà affirmer que si l'intégration à la CE a retardé et complexifié la modernisation de l'appareil productif de l'Espagne et du Portugal, elle a également accru les chances de succès de ce processus, en augmentant considérablement ses ressources et son efficacité.

39. Données tirées de : Ministerio do Planeamento e da Administração, *Planeamento plurianual das actividades de investigação científica e desenvolvimento tecnológico*, Lisbonne, Secretaria de Estado da Ciencia e Tecnologia, 1989, p.71; Comisión interministerial de Ciencia y Tecnología, *Plan nacional de investigación científica y desarrollo tecnológico*, Madrid, Ministerio de Educación y Ciencia, 1988, Erratas.

40. Mille écus valent environ 1000 dollars us. Les cadres communautaires d'appui sont établis en fonction de six objectifs : 1) développement et ajustement structurel des régions retardées ; 2) reconversion des zones industrielles en déclin ; 3) création d'emploi ; 4) formation professionnelle ; 5a) adaptation des structures agricoles à la politique agricole commune (PAC) ; 5b) développement des zones rurales. Les données indiquées ne tiennent compte que des dépenses prévues pour les objectifs 1, 3, 4 et 5a (Portugal) et 1, 2, 3 et 4 (Espagne).